



Etude Biblique: Epître aux Galates: 3

Galates 3: 1-14

1 O Galates, dépourvus de sens ! qui vous a fascinés, vous, aux yeux de qui Jésus Christ a été peint comme crucifié ?

2 Voici seulement ce que je veux apprendre de vous : Est-ce par les oeuvres de la loi que vous avez reçu l'Esprit, ou par la prédication de la foi ?

3 Etes-vous tellement dépourvus de sens ? Après avoir commencé par l'Esprit, voulez-vous maintenant finir par la chair ?

4 Avez-vous tant souffert en vain ? si toutefois c'est en vain.

Galates 3: 1-14

5 Celui qui vous accorde l'Esprit, et qui opère des miracles parmi vous, le fait-il donc par les oeuvres de la loi, ou par la prédication de la foi ?

6 Comme Abraham crut à Dieu, et que cela lui fut imputé à justice,

7 reconnaissez donc que ce sont ceux qui ont la foi qui sont fils d'Abraham.

8 Aussi l'Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi, a d'avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham : Toutes les nations seront bénies en toi !

Galates 3: 1-14

9 de sorte que ceux qui croient sont bénis avec Abraham le croyant.

10 Car tous ceux qui s'attachent aux oeuvres de la loi sont sous la malédiction ; car il est écrit : Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique.

11 Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident, puisqu'il est dit : Le juste vivra par la foi.

12 Or, la loi ne procède pas de la foi ; mais elle dit : Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles.⁴

Galates 3: 1-14

13 Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous-car il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois, -

14 afin que la bénédiction d'Abraham eût pour les païens son accomplissement en Jésus Christ, et que nous reçussions par la foi l'Esprit qui avait été promis.

Galates 3: 1-5

1 O Galates, dépourvus de sens ! qui vous a fascinés, vous, aux yeux de qui Jésus-Christ a été peint comme crucifié ?

Ici Paul s'en prend maintenant aux Galates avec une tonalité virulente: O Galates, dépourvus de sens !

De qui s'agit-il?

Des juifs qui prônent la circoncision: le retour à la loi mosaïque.

Noter la façon dont Paul pose la question

Il n'attend pas de réponse, elle est connue: une question rhétorique est une figure de style qui consiste à poser une question dont la réponse est connue ou suggérée par la personne qui formule l'interrogation. Ici Paul invite le lecteur à une autoréflexion.

Galates 3: 1-5

Les Galates étaient probablement fascinés (ensorcelés) par les juifs venus de la première église avec une nouvelle doctrine? Par sa question Paul voulait amener les Galates à réfléchir sur les conséquences de ce qu'ils faisaient. « insensés » ou « sans discernement »

Quelle Leçon pour nous aujourd'hui?

La vraie foi se caractérise par notre compréhension et soumission à la vérité. Les émotions, les expériences... n'ont aucune place.

Nous devons appliquer notre esprit éclairé par la foi au discernement entre la vérité de l'évangile et l'erreur. Cette vérité réside dans la mort de Christ. L'expiation est la clef de voute de la bonne nouvelle.

Galates 3: 1-5

2 Voici seulement ce que je veux apprendre de vous : Est-ce par les oeuvres de la loi que vous avez reçu l'Esprit, ou par la prédication de la foi ?

Cette question appelle-t-elle une réponse?

Question Paulinienne à nouveau: rhétorique.

Par quel moyen reçoit-on l'Esprit?

Par la prédication de la foi. Pourquoi?

La connaissance de Christ découle de la proclamation de l'évangile. La venue de l'Esprit dans nos cœur est la cause de la foi tandis que l'expérience consciente de sa présence en est la conséquence.

Galates 3: 1-5

Les Galates étaient enclins à vivre une nouvelle expérience ce qui était une erreur. Ils oubliaient qu'ils étaient sauvés au même titre que les juifs croyants par le seul moyen de la foi.

Quelle leçon pour nous aujourd'hui?

Certains prônent le baptême du Saint-Esprit, une seconde expérience avec Christ...

« Un seul et même Esprit opère toutes ces choses, les distribuant à chacun en particulier comme il veut. Car, comme le corps est un et a plusieurs membres, et comme tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il de Christ. Nous avons tous, en effet, été baptisés dans un seul Esprit, pour former un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit. » (1 Cor. 12: 11-13).

Galates 3: 1-5

3 Etes-vous tellement dépourvus de sens ? Après avoir commencé par l'Esprit, voulez-vous maintenant finir par la chair ?

Ici Paul admet l'idée d'une volonté des Galates de grandir spirituellement mais à rebours d'où leur attitude totalement absurde.

Qu'est-ce la chair?

La nature de l'homme sans l'Esprit-Saint.

Pourquoi Paul parle-t-il de la chair?

Car elle est d'une part opposée au Saint-Esprit et d'autre part elle est liée à la loi. De la même manière la foi et l'Esprit sont intrinsèquement liés.

Galates 3: 1-5

Suivre donc les judaïsant s'apparente à une dépendance à la chair et non à celle du Saint-Esprit.

La puissance du Saint-Esprit en nous produit le fruit d'une obéissance à Dieu: les bonnes œuvres.

« Éphraïm, qu'ai-je à faire encore avec les idoles ? Je l'exaucerai, je le regarderai, Je serai pour lui comme un cyprès verdoyant. C'est de moi que tu recevras ton fruit. » (Os. 14:8).

La perfection, la maturité spirituelles ne découlent pas des œuvres de la loi. En revanche, l'Esprit, par la foi génère un fruit spirituel.

Galates 3: 1-5

4 Avez-vous tant souffert en vain ? si toutefois c'est en vain.

L'apôtre considère les Galates comme de vrais chrétiens malgré leur erreur doctrinale: « si toutefois ».

Les Galates étaient-ils disposés à balayer du revers de la main tout ce qu'ils avaient entendu et réalisé pour Christ? En particulier, la persécution.....

La vraie question est celle-ci: Dieu est-il changeant, versatile?

Galates 3: 1-5

5 Celui qui vous accorde l'Esprit, et qui opère des miracles parmi vous, le fait-il donc par les oeuvres de la loi, ou par la prédication de la foi ?

Noter l'analogie entre les versets 2 et 5!

2 Voici seulement ce que je veux apprendre de vous : Est-ce par les oeuvres de la loi que vous avez reçu l'Esprit, ou par la prédication de la foi ?

Opposition des œuvres de la loi/prédication de la foi. V2 Paul pose la question rhétorique aux Galates, V5 il se la pose à lui-même.

Galates 3: 1-5

5 Celui qui vous accorde l'Esprit, et qui opère des miracles parmi vous, le fait-il donc par les oeuvres de la loi, ou par la prédication de la foi ?

Les Galates avaient été témoins de miracles mais dans quel but?

Les miracles que les Galates avaient observés n'avaient qu'un seul but à savoir la confirmation de leur foi exclusivement focalisée sur Jésus-Christ que Paul proclamait.

Sans la foi les miracles n'ont aucune signification car ne pouvant persuader les non convertis à croire en Dieu.

Les miracles du NT étaient des actes d'authentification divine: Christ en tant que oint de l'Eternel. Il n'est donc plus nécessaire qu'ils se reproduisent encore aujourd'hui.

Galates 3: 1-5

Face à l'incrédulité les miracles ne peuvent se produire: «Et il était pour eux une occasion de chute. Mais Jésus Leur dit : Un prophète n'est méprisé que dans sa patrie et dans sa maison. Et il ne fit pas beaucoup de miracles dans ce lieu, à cause de Leur incrédulité. » (Mat 13:57-58).

Ici , il s'agit bien de l'action de Dieu au milieu Les Galates. Pourquoi donc retourner à la chair?

Galates 3: 1-5. En résumé!

- ❑ *Paul appelle les Galates à la réflexion dans l'exercice de la foi.*
 - ❑ *Avec amour: une pédagogie assortie de questions rhétoriques.*
 - ❑ *Avec fermeté: ne soyez pas dépourvus de sens!*
- ❑ *Les œuvres de la loi et la prédication de la foi sont antinomiques.*
- ❑ *La foi est l'œuvre de Dieu qui met le chrétien en confiance. Dieu n'est pas versatile.*

Galates 3: 6-14

6 Comme Abraham crut à Dieu, et que cela lui fut imputé à justice,

Les miracles que les Galates avaient vus n'avaient qu'un seul but: la confirmation de leur foi exclusivement centrée sur Jésus-Christ et non sur les œuvres de la loi. (V 5).

En qui Abraham crut ?

Les croyants de l'AT étaient-ils justifiés par la seule confiance en Dieu sans Christ? Si le fait de croire était un moyen de justification, alors la foi serait une œuvre. La seule justice que Dieu approuve est celle de Christ qui est parfaite.

Galates 3: 6-14

« De David. Cantique. Heureux celui à qui la transgression est remise, A qui le péché est pardonné ! Heureux l'homme à qui l'Éternel n'impute pas d'iniquité, Et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude ! (Psaume 32: 1-2). »

Jean 8.56: Abraham, votre père, a tressailli de joie de ce qu'il verrait mon jour : il l'a vu, et il s'est réjoui.

Clairement, la foi d'Abraham n'était pas dans une confiance générale en Dieu mais bien dans la venue de Jésus-Christ.

Galates 3: 6-14

Pourquoi Paul évoque-t-il le cas du patriarche: Abraham?

Pour amener les Galates à réaliser que longtemps avant l'institution de la loi, Dieu avait prévu la foi comme un moyen par lequel l'homme serait béni. Dès le commencement, la foi est un moyen de bénédiction chez l'homme.

Galates 3: 6-14

Le plan rédempteur de Dieu était annoncé longtemps avant Abraham. « L'Éternel Dieu dit au serpent : Puisque tu as fait cela, tu seras maudit entre tout le bétail et entre tous les animaux des champs, tu marcheras sur ton ventre, et tu mangeras de la poussière tous les jours de ta vie. Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité : celle-ci t'écrasera la tête, et tu lui blesseras le talon. » (Genèse 3:14-15).

C'est donc par la « semence » d'Abraham, sur le principe de la foi, que toutes les nations seront bénies comme Abraham auparavant et non pas sur la base des œuvres de la loi.

*La promesse et sa confirmation:
Gen.12:2-3; 18:18; 22:18; 26:4; 28:14.*

Galates 3: 6-14

7 reconnaissez donc que ce sont ceux qui ont la foi qui sont fils d'Abraham.

Que pensez-vous de cette affirmation de Paul, Lui-même juif?

Clairement, L'évangile lui a été révélé. Rappelez-vous la position dominante des juifs sur les autres peuples. Les samaritains: « les petits chiens »

Par la circoncision, les judaïsants proposaient aux croyants une appartenance « extérieure » à Abraham alors qu'ils étaient les fils par la foi si du moins ils avaient cru.

Galates 3: 6-14

8 Aussi l'Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi, a d'avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham : Toutes les nations seront bénies en toi ! **9** de sorte que ceux qui croient sont bénis avec Abraham le croyant.

La bénédiction en Abraham passerait-elle par la circoncision?

La bénédiction était en Abraham, exclusivement parce que Christ, par filiation, est un descendant de celui-ci. La vraie dimension spirituelle ne résidait pas en Abraham mais en Jésus-Christ. Ainsi, la circoncision qui devrait rapprocher superficiellement les Galates à Abraham les éloignait de Christ en qui nous avons tout pleinement.

Galates 3: 6-14

10 Car tous ceux qui s'attachent aux oeuvres de la loi sont sous la malédiction ; car il est écrit : Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique.

Qu'est-ce que La malédiction de La Loi?

Elle tient au fait que la loi doit être appliquée dans sa totalité et en tout temps sachant que par nature la chair est faible. « La circoncision est utile, si tu mets en pratique la loi ; mais si tu transgresses la loi, ta circoncision devient incirconcision. » (Rom. 2:25)

Ici Paul cite le passage suivant: « Maudit soit celui qui n'accomplit point les paroles de cette loi, et qui ne les met point en pratique ! -Et tout le peuple dira : Amen ! » (Deut. 27:26).

Galates 3: 6-14

Qui est concerné par La malédiction de La Loi?

Selon Paul; « tous ceux qui s'attachent aux oeuvres de La Loi ». La malédiction gagne tous ceux qui pratiquent les œuvres de La Loi pour être agréable à Dieu. Ils veulent donc être justifiés par les œuvres et non par Christ. S'agissait-il uniquement des juifs?

Tout homme est moralement responsable devant La Loi: « Quand les païens, qui n'ont point la loi, font naturellement ce que prescrit la loi, ils sont, eux qui n'ont point la loi, une loi pour eux-mêmes ; ils montrent que l'oeuvre de la loi est écrite dans leurs coeurs, leur conscience en rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour. » (Rom 2;14-15).

Galates 3: 6-14

Etant donné que la loi est écrite dans le cœur de toute personne, il advient que tous (juifs et non-juifs) se trouvent sous la malédiction de la loi.

11 Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident, puisqu'il est dit : Le juste vivra par la foi. **12** Or, la loi ne procède pas de la foi ; mais elle dit : Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles.

Quelles sont les conséquences de la malédiction de la loi?

- Ni la loi mosaïque ni la conscience de ceux qui n'ont pas la loi scripturaire ne pourraient constituer des moyens de justification devant Dieu. La perfection par ces moyens devant Dieu est juste improbable.

Galates 3: 6-14

Quelles sont Les conséquences de La malédiction de La Loi?

- Les œuvres de la loi mosaïque et la foi sont totalement opposées

13 Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous-car il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois, -

Les juif vivaient sous la loi et donc sous la malédiction. Celle-ci devait être subie juridiquement pour qu'ils en soient délivrés. Or cette malédiction a été subie par Christ dans sa mort à la croix. Ainsi, juifs et non juifs croyants sont rachetés de cette malédiction.

Notre libération de la servitude du péché est dans notre union à Christ dans sa mort et sa résurrection.

Galates 3: 6-14

« Si l'on fait mourir un homme qui a commis un crime digne de mort, et que tu l'aies pendu à un bois, son cadavre ne passera point la nuit sur le bois ; mais tu l'enterreras le jour même, car celui qui est pendu est un objet de malédiction auprès de Dieu, et tu ne souilleras point le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne pour héritage. » (Deut. 21: 22-23).

14 afin que la bénédiction d'Abraham eût pour les païens son accomplissement en Jésus-Christ, et que nous recevons par la foi l'Esprit qui avait été promis.

Quelle est la conséquence de la malédiction portée par Christ?

Mise en œuvre de la bénédiction d'Abraham:

- La justice divine.*
- La venue du Saint-Esprit.*

Galates 3: 6-14. En résumé!

- ❑ *Abraham fut justifié par sa foi en Christ dont il salua de loin la venue.*
- ❑ *Les promesses faites à Abraham étaient à la fois d'ordre physique et spirituel. Juifs et non juifs sont fils spirituels d'Abraham en vertu de leur foi en Christ.*
- ❑ *La bénédiction découle exclusivement de la foi en Jésus-Christ.*
- ❑ *La malédiction de la loi concerne juifs et non juifs car la chair ne peut remplir pleinement les exigences de la loi.*
- ❑ *La confiance dans les œuvres et la foi en Christ sont incompatibles.*

Galates 3: 6-14. En résumé!

- ❑ *Par son sang Christ nous a racheté de la malédiction de la Loi.*
- ❑ *A la croix Christ a été fait malédiction pour nous, le substitut parfait des pécheurs que nous sommes pour notre justification.*
- ❑ *Ainsi, la bénédiction promise à Abraham arriva en la personne du Saint-Esprit qui habite en tous les rachetés, qui suscite la foi et sa conservation.*
- ❑ *La promesse s'accomplit en résultat et en conséquence de l'expiation obtenue par Jésus-Christ.*

Galates 3: 15-29

15 Frères (je parle à la manière des hommes), un testament en bonne forme, bien que fait par un homme, n'est annulé par personne, et personne n'y ajoute.

16 Or les promesses ont été faites à Abraham et à sa postérité. Il n'est pas dit : et aux postérités, comme s'il s'agissait de plusieurs, mais en tant qu'il s'agit d'une seule : et à ta postérité, c'est-à-dire, à Christ.

17 Voici ce que j'entends : un testament, que Dieu a confirmé antérieurement, ne peut pas être annulé, et ainsi la promesse rendue vaine, par la loi survenue quatre cents trente ans plus tard.

Galates 3: 15-29

18 Car si l'héritage venait de la loi, il ne viendrait plus de la promesse ; or, c'est par la promesse que Dieu a fait à Abraham ce don de sa grâce.

19 Pourquoi donc la loi ? Elle a été donnée ensuite à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la postérité à qui la promesse avait été faite ; elle a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur.

20 Or, le médiateur n'est pas médiateur d'un seul, tandis que Dieu est un seul. **21** La loi est-elle donc contre les promesses de Dieu ? Loin de là ! S'il eût été donné une loi qui pût procurer la vie, la justice viendrait réellement de la loi.

Galates 3: 15-29

22 Mais l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que ce qui avait été promis fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croient.

23 Avant que la foi vînt, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait être révélée.

24 Ainsi la loi a été comme un précepteur pour nous conduire à Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi.

25 La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce précepteur.

Galates 3: 15-29

26 Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ ;

27 vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ.

28 Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus-Christ.

29 Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse.

Galates 3: 15-29

15 Frères (je parle à la manière des hommes), un testament en bonne forme, bien que fait par un homme, n'est annulé par personne, et personne n'y ajoute.

Pourquoi ce changement de ton?

Les lois des hommes peuvent parfois nous amener à comprendre une réalité spirituelle. Preuve que les alliances de Dieu ne sont pas des mystères.

Ici Paul prend l'exemple d'un testament: document écrit par lequel une personne dispose de la manière dont ses biens seront distribués après son décès. Ses dernières volontés peuvent résulter soit d'un acte authentique, soit d'un acte sous seing privé. (Dictionnaire juridique).

Galates 3: 15-29

Un testament est donc un acte juridique qui, lorsqu'il est certifié conforme demeure inaltérable, inviolable et irrévocable. Qu'en est-il donc de l'alliance de la promesse établie par le Dieu lui même?

La traduction Grec utilise un mot qui signifie «arrangement» ou « disposition » : disposition d'une propriété à la suite d'un testament.

Ici Paul insiste sur le caractère invariable du Dieu créateur qui est au-dessus des lois humaines fussent-elles inviolables.

Galates 3: 15-29

Jacques 1.17. toute grâce excellente et tout don parfait descendent d'en haut, du Père des lumières, chez lequel il n'y a ni changement ni ombre de variation. Hébreux 13.8. Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui, et éternellement.

Etant donné que Dieu ne varie pas, la promesse faite à Abraham et à sa postérité s'accomplira inévitablement. La loi n'était donc pas un « amendement » du testament fait à Abraham plusieurs siècles auparavant ce que les Galates avaient de la peine à réaliser.

Galates 3: 15-29

16 Or les promesses ont été faites à Abraham et à sa postérité. Il n'est pas dit : et aux postérités, comme s'il s'agissait de plusieurs, mais en tant qu'il s'agit d'une seule : et à ta postérité, c'est-à-dire, à Christ.

Ici Paul fait référence à Gen. 22.18. Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, parce que tu as obéi à ma voix.

Dit autrement: Toutes les nations de la terre seront bénies en Jésus-Christ, parce que tu as obéi à ma voix (y compris Abraham).

Christ est donc le légataire testamentaire de l'Eternel. Mais en quoi consiste ce legs (les promesses)?

Galates 3: 15-29

1. Christ aurait le pays promis pour le salut de son peuple:
un pays conquis par Christ, du péché, de la mort et du règne du malin. Un pays de tout repos. Il est ainsi dit de Abraham: « C'est par la foi qu'il vint s'établir dans la terre promise comme dans une terre étrangère, habitant sous des tentes, ainsi qu'Isaac et Jacob, les cohéritiers de la même promesse. Car il attendait la cité qui a de solides fondements, celle dont Dieu est l'architecte et le constructeur. » (Héb. 11: 9-10).

2. Christ va racheter et régénérer une multitude: engendrer

Une multitude d'hommes et de femmes nés de nouveau (par le Saint-Esprit) au moyen de la prédication de l'évangile.

Galates 3: 15-29

1 Pierre 1.23 puisque vous avez été régénérés, non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible, par la parole vivante et permanente de Dieu.

3. Que toutes les nations seraient rachetées au sein d'un même peuple: les rachetés de Christ.

« Quand il eut pris le livre, les quatre êtres vivants et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'agneau, tenant chacun une harpe et des coupes d'or remplies de parfums, qui sont les prières des saints. Et ils chantaient un cantique nouveau, en disant : Tu es digne de prendre le livre, et d'en ouvrir les sceaux ; car tu as été immolé, et tu as racheté pour Dieu par ton sang des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, et de toute nation ; tu as fait d'eux un royaume et des sacrificateurs pour notre Dieu, et ils régneront sur la terre. » (Apoc. 5: 8-10).

Galates 3: 15-29

Les promesses à Abraham et Leur accomplissement?

1. L'héritage d'un territoire

Gen. 13.14-15 « L'Éternel dit à Abram, après que Lot se fut séparé de lui : Lève les yeux, et, du lieu où tu es, regarde vers le nord et le midi, vers l'orient et l'occident ; car tout le pays que tu vois, je le donnerai à toi et à ta postérité pour toujours. »

Gen. 13.17-18: « Lève-toi, parcours le pays dans sa longueur et dans sa largeur ; car je te le donnerai. Abram leva ses tentes, et vint habiter parmi les chênes de Mamré, qui sont près d'Hébron. Et il bâtit là un autel à l'Éternel. »

Galates 3: 15-29

Les promesses à Abraham et Leurs accomplissements?

2. Une descendance innombrable

Gen. 13.16 Je rendrai ta postérité comme la poussière de la terre, en sorte que, si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, ta postérité aussi sera comptée.

3. L'incarnation de Jésus-Christ dans La lignée juive

Gal. 3.8-9: « Aussi l'Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi, a d'avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham : Toutes les nations seront bénies en toi ! de sorte que ceux qui croient sont bénis avec Abraham le croyant. »

Galates 3: 15-29

Ainsi le paroxysme des promesses de Dieu est donc la venue du Saint-Esprit pour les élus.

17 Voici ce que j'entends : un testament, que Dieu a confirmé antérieurement, ne peut pas être annulé, et ainsi la promesse rendue vaine, par la loi survenue quatre cents trente ans plus tard.

Dieu a confirmé les promesses il les a donc ratifié. Par conséquent, aucun précepte, même émanant de la loi, ne peut modifier le testament.

Galates 3: 15-29

« Lorsque Dieu fit la promesse à Abraham, ne pouvant jurer par un plus grand que lui, il jura par lui-même, et dit : Certainement je te bénirai et je multiplierai ta postérité. Et c'est ainsi qu'Abraham, ayant persévéré, obtint l'effet de la promesse. Or les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux, et le serment est une garantie qui met fin à tous leurs différends. C'est pourquoi Dieu, voulant montrer avec plus d'évidence aux héritiers de la promesse l'immutabilité de sa résolution, intervint par un serment, » Hébr. 6:13-17.

Galates 3: 15-29

18 Car si l'héritage venait de la loi, il ne viendrait plus de la promesse ; or, c'est par la promesse que Dieu a fait à Abraham ce don de sa grâce.

Clairement, l'alliance de la promesse et l'alliance de la loi sont aux antipodes l'une de l'autre pour ce qui est de l'héritage. Alors pourquoi la loi?

19 Pourquoi donc la loi ? Elle a été donnée ensuite à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la postérité à qui la promesse avait été faite ; elle a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur.

Galates 3: 15-29

1. *Par la loi, Les péchés des hommes deviennent des transgressions clairement identifiées lorsqu'ils la violent. Rom. 3.20* Car nul ne sera justifié devant lui par les oeuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché.

2. *Diminuer la transgression parmi Israël? En particulier l'idolâtrie (Veau d'or...). Il était essentiel que Israël conserve les oracles du vrai Dieu en vue de l'accomplissement de son plan.*

3. *Par la loi, Le Dieu 3 fois saint montre qu'Il a une solution à la transgression par la préfiguration de Christ par le tabernacle, le sacerdoce, les holocaustes...*

4. *La loi avait un objectif particulier pour Israël à savoir leur montrer combien ils avaient besoin du Messie: un précepteur pour les conduire à Christ.*

Galates 3: 15-29

20 Or, le médiateur n'est pas médiateur d'un seul, tandis que Dieu est un seul.

Ici Paul distingue clairement l'alliance de la promesse de celle de la loi. En quoi sont-elles différentes, non complémentaires?

La médiation suppose l'existence de deux parties: Dieu et l'homme. Elle suppose aussi un accord (alliance) entre ces deux parties, chacun s'engageant à les respecter. Par le médiateur (Moïse) Dieu promet la bénédiction (application de toute la loi) ou la malédiction en cas de manquement).

L'homme s'engage à respecter toute la loi: alliance bilatérale, le médiateur n'est pas médiateur d'un seul.

Galates 3: 15-29

Dans l'alliance de la promesse (testament). Le testataire formule souverainement les termes du testament. Le légataire a un rôle passif. Lorsque l'acte devient exécutoire il entre en possession de la promesse sans aucun mérite: par pure grâce.

Alliance unilatérale, Le médiateur est médiateur d'un seul: Dieu

21 La loi est-elle donc contre les promesses de Dieu ?
Loin de là ! S'il eût été donné une loi qui pût procurer la vie, la justice viendrait réellement de la loi.

Si les deux alliances ne sont pas complémentaires elles ne s'opposent nullement, pourquoi?

Si Dieu avait voulu que l'homme soit rendu juste par la loi, Il l'aurait fait en sorte qu'elle soit forte pour donner la vie.

Galates 3: 15-21. En résumé!

- ❑ *Christ est l'héritier de la promesse faite à Abraham.*
- ❑ *Abraham a reçu les promesses en tant que dépositaire (signe: circoncision) pour sa descendance divine à savoir Christ.*
- ❑ *C'est Jésus-Christ qui entre en possession de la terre promise pour son peuple en mourant sur la croix et en ressuscitant pour leur justification.*
- ❑ *Par la venue de l'Esprit promis, Christ engendre ainsi une multitude d'hommes et de femmes de toutes nations que l'on ne peut compter.*

Galates 3: 15-21. En résumé!

- ❑ *Les rachetés partageront l'héritage éternel de Christ en tant que cohéritiers.*
- ❑ *L'alliance de la loi survenue 430 ans après l'alliance de la promesse n'en est point complémentaire. Le salut s'obtient par la grâce et non par les œuvres.*
- ❑ *La loi fut donnée à cause de la transgression.*
- ❑ *La loi avait plusieurs objectifs dont celui de la préservation de Israël contre l'apostasie en vue de la venue de Christ. Le tabernacle, les sacrifices en étaient la préfiguration.*

Galates 3: 15-29

22 Mais l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que ce qui avait été promis fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croient.

Qu'est-ce qui avait été promis?

La bénédiction (en vue du co-héritage avec Christ). Ici l'Écriture fait référence à la loi (V. 23). La métaphore d'enfermement est intéressante: Le péché demeure en l'homme, la loi ne peut expier le péché. Mais, pourquoi Dieu a-t-il voulu les choses ainsi?

« afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu. Or, c'est par lui que vous êtes en Jésus-Christ, lequel, de par Dieu, a été fait pour nous sagesse, justice et sanctification et rédemption, afin, comme il est écrit, Que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur. » (1 Cor 1: 29-31).

Galates 3: 15-29

23 Avant que la foi vînt, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait être révélée.

Ainsi la loi préparait les juifs à la venue de Christ. Le mot garder semble indiquer que la loi avait vocation à préserver quelque chose: l'image du Dieu trois fois saint et/ou l'espérance des juifs.

24 Ainsi la loi a été comme un précepteur pour nous conduire à Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi.

La loi révèle Dieu dans sa sainteté absolue et l'homme dans sa dépendance au péché alors que la foi montre Christ en tant que rédempteur parfait réconciliant l'homme avec le père.

Galates 3: 15-29

25 La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce précepteur.

L'avènement d'un nouvel ordre spirituel: la grâce et non les œuvres de la loi.

« La foi étant venue ». Était-elle absente avant la venue de Christ? Est-ce l'idée de Paul?

Absolument pas! Plusieurs passages de l'écriture le montre:

Héb. 11.1 Or la foi est une ferme assurance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas.

Héb. 11.4 C'est par la foi qu'Abel offrit à Dieu un sacrifice plus excellent que celui de Caïn ; c'est par elle qu'il fut déclaré juste, Dieu approuvant ses offrandes ; et c'est par elle qu'il parle encore, quoique mort.

Galates 3: 15-29

« Abraham crut à Dieu et cela lui fut imputé à justice » (Rom. 4:3).

« Comment donc lui fut-elle imputée ? Était-ce après, ou avant sa circoncision ? Il n'était pas encore circoncis, il était incirconcis. Et il reçut le signe de la circoncision, comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi quand il était incirconcis, afin d'être le père de tous les incirconcis qui croient, pour que la justice leur fût aussi imputée, et le père des circoncis, qui ne sont pas seulement circoncis, mais encore qui marchent sur les traces de la foi de notre père Abraham quand il était incirconcis. » (Rom. 4:10-12).

Avec la venue de Christ, la foi en Christ a été publiquement révélée comme étant le seul moyen par lequel l'homme serait sauvé.

Galates 3: 15-29

Quel est donc l'objet de la loi pour le croyant aujourd'hui?

«nous ne sommes plus sous ce précepteur». Paul indique ici que la fonction initiale de la loi est révolue mais il ne dit rien du rôle qu'elle pourrait jouer aujourd'hui chez le croyant.

Paul cherche donc à convaincre les Galates que les chrétiens n'ont plus besoin de s'astreindre aux exigences de la loi étant donné que Christ est venu accomplir le but de celle-ci.

« Toute Écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre. (2 Tim. 3: 16-17). »

Galates 3: 15-29

26 Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ ;

Paul rappelle ici aux Galates qu'ils sont fils de Dieu si du moins ils ont placé leur foi en Jésus-Christ. Quel contraste avec la volonté d'être fils d'Abraham par la circoncision!

Qu'est-ce que cela implique d'être fils ?

- Une relation permanente d'amour avec le père
- La confiance dans la provision du père
- Le partage des attributs du père par la présence de son esprit
- L'accès immédiat et direct au père
- Bénéficiaire de l'héritage du père
- L'attente de la bénédiction du père

Galates 3: 15-29

27 vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ.

Par Le baptême nous revêtons Christ. Par La circoncision Les Galates auraient revêtu Le judaïsme et seraient engagés à accomplir toute la loi pour leur justification. Par Le baptême de Jean il s'agissait de revêtir la tunique de la repentance en vue de croire en celui qui viendrait après lui: Christ.

« Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles. Et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par Christ, et qui nous a donné Le ministère de la réconciliation. 2 Cor. 5: 17-18. »

Galates 3: 15-29

28 Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus-Christ.

En revêtant Christ nous sommes en (dans) Christ par conséquent nous sommes tous en un seul. Par notre nouvelle nature toutes les distinctions éthiques, sociales, de genre appartiennent à l'ancienne création. C'est une réalité spirituelle dans nos âmes mais pas encore dans nos corps.

Nous attendons la réhabilitation du corps lorsque le Seigneur viendra.

Exemple: dans l'armée, un corps d'armée est dirigé par un général d'armée. Christ est la tête de l'église qui est son corps.

Galates 3: 15-29

Comment cette unité entre croyants se manifeste-t-elle?

Par Le Saint-Esprit, car Le même esprit habite en chaque croyant.

« Il y a un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés à une seule espérance par votre vocation ; il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et parmi tous, et en tous. » (Eph. 4: 4-6).

L'œcuménisme prôné aujourd'hui est donc un non sens biblique.

Galates 3: 15-29

29 Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse.

Ici postérité au sens de plusieurs descendants. Tous les descendants physiques ne sont pas nécessairement « Israël ».

Tout croyant est héritier selon la promesse. La promesse d'un héritage est faite à tout croyant: la bénédiction, la justification par la foi. A la différence de la loi elle ne dépend pas de l'homme mais de la grâce souveraine et gratuite de Dieu qui est l'unique assurance de cet héritage.

La promesse faite à Abraham (terre, nombreuse descendance, bénédiction des nations) est spirituellement accomplie en Christ qui en est l'héritier. Si nous appartenons à Christ, mécaniquement nous sommes héritiers selon ce qui avait été promis.

Galates 3: 22-29. En résumé !

- ☐ *La loi a accompli son but avec la venue de Christ: elle a été supplantée par une alliance bien meilleure, celle de la promesse.*
- ☐ *En tant qu'écriture, la loi mosaïque continue d'instruire et de convaincre sur la sainteté de Dieu, son amour, la moralité et la sainteté de la vie chrétienne.*
- ☐ *En Christ nous sommes la semence d'Abraham, héritiers non selon la loi mais selon la promesse.*